

(1)

(N° 45.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1853.

Augmentation de 4,700 francs au Budget du Ministère de la Justice,
pour l'exercice 1853 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. DE LEHAYE.

MESSIEURS,

Par la loi du 15 juin 1853, vous avez augmenté le personnel de la Cour d'Appel de Bruxelles, mais vous n'avez pas augmenté la somme portée au Budget pour l'allocation destinée à la magistrature.

Le Gouvernement vous a proposé un projet de loi pour combler cette lacune. Ce projet a été renvoyé aux sections et à la section centrale, qui toutes lui ont donné leur assentiment.

Je viens, en conséquence, vous proposer l'adoption de ce projet de loi.

(1) Projet de loi, n° 36.

(2) La section centrale, présidée par M. Vilain XIII, était composée de MM. DE NAYER, VAN RENYNGHE, MACHERMAN, DE PERCEVAL, DE LEHAYE et DE LIÈGE.
